

Des lobbyistes soutiennent les pêcheurs côtiers

Référence : Willis, N. "Lobby group meets with Island fishermen." *The Guardian*, December 4, 2004.

Mots-clés : mobilisation; pêcheurs côtiers; lobbyistes.

Contexte :

Un nouveau groupe de pression vient de se former afin d'appuyer les pêcheurs côtiers de l'Île-du-Prince-Édouard dans leur lutte contre les senneurs de hareng.

Problème identifié :

Des senneurs de hareng pêchent au large de l'Î.-P.-É. dans le golfe du Saint-Laurent et, d'après les pêcheurs côtiers de cette province, ils mettent en péril les réserves de poissons de ces derniers.

Causes du problème :

Selon les pêcheurs côtiers, les méthodes utilisées par les senneurs sont destructrices : elles mettent en danger toutes les espèces marines qui dépendent du hareng pour se nourrir.

Objectifs à atteindre :

Pour le groupe de lobbyistes, l'objectif à atteindre est le retrait des senneurs du golfe du Saint-Laurent, en plus de l'ajout d'une zone d'exclusion pour les grands navires de pêche afin que la situation ne se reproduise plus.

Solution envisagée :

Une campagne publicitaire dans les journaux des provinces maritimes est en cours de création afin de garder à l'avant-plan de l'actualité le problème des senneurs dans le golfe du Saint-Laurent. Le groupe de pression veut aussi, grâce à cette campagne, sensibiliser la population à la situation des pêcheurs côtiers de l'Î.-P.-É. et d'ailleurs. De plus, si les stratégies de pression pour le retrait des senneurs ne sont pas concluantes cette année, des séminaires seront donnés avant la prochaine saison de pêche afin d'informer les pêcheurs côtiers ainsi que les personnes les soutenant sur la façon de manifester légalement. Ces séminaires présenteront la marche à suivre lors d'une manifestation ainsi que les pouvoirs accordés aux forces policières dans ces circonstances.

Mise en œuvre de la solution :

Le groupe de lobbyistes effectue actuellement des recherches, produit des rapports et s'occupe de la mise en place d'un site Internet. Une campagne de financement est aussi en cours afin d'appuyer les actions d'influence et de mobilisation du groupe. De plus, le groupe de pression demande aux pêcheurs côtiers de lui fournir le plus d'informations possibles : notamment, il désire examiner leurs registres de prises des années antérieures dans le but d'évaluer les différences de récolte et de mortalité des poissons.